



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des transports

TRAN • NUMÉRO 043 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 24 novembre 2005

Président

L'honorable Roger Gallaway

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des transports

Le jeudi 24 novembre 2005

•(0915)

[Traduction]

Le président (L'hon. Roger Gallaway (Sarnia—Lambton, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

D'entrée de jeu, je vous annonce que les témoins ne viendront pas. Hier, vers 17 h 10, j'ai reçu un appel du CN. On m'a dit qu'étant donné que le ministre des Transports, en réponse à une question de M. Moore lors de la période de questions hier, a avisé le Parlement que son ministère poursuivait le CN — j'en ai apporté une copie en français; c'est ce qu'on y dit —, les avocats du CN ont conseillé aux témoins de ne pas se présenter. En effet, les tribunaux ont été saisis de l'affaire et il y a litige. Peu après 17 heures, hier, on m'a informé qu'ils ne viendraient pas.

Il n'y aura donc aucun témoin aujourd'hui, c'est tout ce que j'avais à vous dire. Nous pourrions toujours demander qu'ils viennent mardi prochain.

Monsieur Carrier.

[Français]

M. Robert Carrier (Alfred-Pellan, BQ): J'aimerais simplement émettre un commentaire. J'ai été surpris d'entendre que le ministre voulait poursuivre le CN, alors qu'il a déclaré ici même qu'il préférerait ne pas le poursuivre et en arriver à un règlement, parce que le processus demanderait trop d'années. Tout à coup, il décide de le poursuivre.

[Traduction]

M. Jim Gouk (Colombie-Britannique-Southern Interior, PCC): C'est parce qu'on approche d'une période électorale; c'est histoire de montrer qu'il est le ministre des Transports.

[Français]

Le président: Il a subi un changement d'idée.

M. Robert Carrier: Un changement climatique, oui.

[Traduction]

Le président: Monsieur Hubbard, souhaitez-vous dire quelque chose?

L'hon. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.): J'aimerais émettre un avis de motion. Mardi prochain, je déposerai une motion pour demander que les représentants du CN comparaissent devant le comité le plus tôt possible.

Le président: Nous vous en remercions.

Y a-t-il autre chose?

Monsieur Gouk.

M. Jim Gouk: C'est sans aucun doute notre dernière séance de comité. Je serais donc prêt à proposer une motion pour que nous ayons ce soir un dîner de travail afin de récapituler nos accomplissements et de fixer des objectifs auxquels nous souhaitons

que le futur comité s'intéresse. Je suggère que nous demandions au greffier de faire les arrangements nécessaires pour trouver un endroit où nous réunir. Ceux qui veulent s'imbiber d'alcool devront payer leurs consommations.

Le président: D'accord. Je ne crois pas avoir besoin...

M. Raymond Bonin (Nickel Belt, Lib.): Et pour cela, inutile d'avoir le quorum.

Le président: Bien, tout le monde est-il d'accord?

Des voix: Oui.

M. Raymond Bonin: Cela fait donc consensus.

Le président: Dans ce cas...

M. Jim Gouk: Je voudrais seulement savoir qui pourra venir. Nous devons donner le nombre de personnes au greffier.

Le président: À 18 h 30?

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Malheureusement, je ne pourrai pas. J'ai une conférence téléphonique et je dois ensuite prendre l'avion.

Le président: À quelle heure votre conférence téléphonique se terminera-t-elle?

M. Francis Scarpaleggia: Elle commencera à 19 heures et finira vers 20 h 15.

Le président: Ray, y serez-vous?

M. Raymond Bonin: Non, je pars.

Le président: Vous aussi.

[Français]

Monsieur Carrier, serez-vous ici?

M. Robert Carrier: Oui.

[Traduction]

M. Jim Gouk: Monsieur le président, vous devez venir avec nous, pour une fois. Amusons-nous. On dit que vous aimez faire la fête.

Le président: Nous pourrions inviter d'autres membres.

M. Raymond Bonin: Ceux du comité de direction.

Le président: D'accord.

Autre chose?

[Français]

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ): Est-ce le ministre qui paie?

Le président: Non, ce n'est pas le ministre.

Mme Caroline St-Hilaire: Une bonne bouteille de vin du ministre Lapierre.

Le président: Nous avons verrouillé la porte.

Mme Caroline St-Hilaire: Il connaît sûrement quelques bonnes bouteilles.

[Traduction]

Le président: Oh, voyez-vous ça?

Mme Caroline St-Hilaire: C'est fini.

Le président: Voici d'autres participants potentiels.
Monsieur Bonin.

M. Raymond Bonin: Alliez-vous lever la séance?

Le président: Oui, j'étais sur le point de le faire.

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Discutons un peu, monsieur le président, avant de conclure.

Le président: Qu'aimeriez-vous dire?

M. Dave Batters: Que ce fut un honneur pour moi d'avoir siégé à ce comité avec vous tous. Veuillez pardonner mon manque de ponctualité. Ce fut vraiment agréable de travailler avec vous — y compris Charlie, arrivé depuis peu. Avec cet excellent comité, nous avons eu bien du plaisir et je crois que nous avons accompli un travail important. Il y a aussi Peter qui s'est joint à nous dernièrement.

Madame St-Hilaire et Robert, ce fut un honneur.

Enfin, j'aimerais dire à tous que, personnellement, j'ai été ravi de faire partie du comité. J'espère pouvoir retravailler avec vous tous durant la prochaine législature.

Le président: C'est merveilleux.

Monsieur Gouk.

• (0920)

M. Jim Gouk: Je voudrais abonder dans ce sens. Pendant quatre mandats, j'ai siégé à un certain nombre de comités, et je vous dis sans hésitation que celui-ci est de loin le meilleur, compte tenu de notre capacité à faire abstraction de la partisanerie la plupart du temps. Évidemment, cela n'a pas toujours été possible, particulièrement lorsque nous recevions des gens comme Jimmy K. Mis à part cela, c'était bien. Nous avons eu de bons échanges d'idées et nous nous sommes montrés réceptifs les uns envers les autres. Je ne crois pas vous revoir ici, puisque je ne serai plus là, mais je pourrais revenir comme témoin, à l'occasion. Si c'est le cas, j'espère que je serai reçu cordialement.

Le président: Vous pouvez y compter.

Monsieur Bonin.

M. Raymond Bonin: Merci, monsieur le président.

J'aimerais parler en particulier de M. Gouk. J'ai eu l'honneur de présider ce comité, de même que d'en être simple membre, et je peux dire — j'espère que cela figurera dans le compte rendu — que Jim Gouk est quelqu'un de bien; c'est une personne intègre.

Monsieur, ce fut un plaisir de travailler avec vous. Vous nous manquerez. Comme vous l'avez dit, la partisanerie prend parfois une grande place, mais la plupart du temps, on se préoccupe surtout d'accomplir le travail, et grâce à votre attitude et à vos opinions —

qui valent de l'or —, nous avons été en mesure de faire énormément de choses. Je vous tiens en haute estime.

M. Jim Gouk: Merci, Raymond, je l'apprécie.

Le président: Madame St-Hilaire.

[Français]

Mme Caroline St-Hilaire: Je veux remercier sur ce que dit mon collègue. Nous, du Bloc, savons que nous allons être assis ici à la même place et nous en sommes fiers.

Je veux saluer mon collègue Jim Gouk, qui a fait du bon travail avec ténacité. Quand il a un dossier, il le travaille jusqu'au bout. C'est tout à son honneur. Il laisse une belle image de la classe politique. Il y a bien peu d'images positives, et nous en avons bien besoin.

Merci et bonne chance. Je remercie aussi l'ensemble de mes collègues. Cela a été un plaisir et nous, nous serons certainement encore ici. Nous l'espérons, en tout cas.

[Traduction]

Le président: Monsieur Scheer.

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): J'aimerais moi aussi dire un mot.

Pour un novice comme moi, c'était un bon comité, parce que les membres plus expérimentés m'ont vraiment beaucoup appris; ils m'ont guidé et m'ont indéniablement aidé à devenir un meilleur député. Je vous en remercie.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à Roger pour tout ce qu'il a fait à la présidence de ce comité. Nous avons tellement apprécié votre travail qu'il serait bien possible que nous vous réalisions à notre retour, si l'occasion se présente. Il fallait que je le dise.

Le président: Oui.

M. Dave Batters: Monsieur le président, j'ai oublié de parler de quelques personnes importantes. John et George, ainsi que votre personnel, ont fait un excellent travail à ce comité. De plus, je m'en voudrais de ne pas mentionner Jim.

Celui-ci a beaucoup aidé les nouveaux députés, comme moi, à connaître leur rôle, la raison d'être de cet endroit, et à savoir tout ce que peut faire un comité, et cela sans esprit partisan et avec pour objectif de faire avancer les affaires du pays. Jim est un député fantastique, une personne extraordinaire et un ami précieux, et il manquera au Parti conservateur ainsi qu'à tous les autres partis de la Chambre.

J'espère vous revoir un de ces jours devant ce comité comme témoin, Jim. On vous accordera, j'en suis sûr, un traitement préférentiel. Notez-le au compte rendu.

Le président: Voulez-vous dire qu'on ne le citerait jamais à comparaître?

M. Dave Batters: C'est inimaginable, étant donné ses excellents états de service.

M. Raymond Bonin: Sa parole vaut de l'or; il serait même capable de venir à cinq heures du matin.

M. Francis Scarpaleggia: Jim, je dois vous dire que cela m'attriste que nous n'ayons pas pu siéger ensemble à ce comité plus longtemps. J'étais sur la Colline pendant de nombreuses années avant d'être élu; je savais donc qui vous étiez longtemps avant de vous rencontrer. J'ai découvert que vous étiez vraiment un bon gars.

Le président: Quelqu'un d'autre?

L'hon. Charles Hubbard: J'attendais la fin parce que je suis le petit dernier.

Le président: Allez-y, Charles. Vous êtes arrivé à peu près en même temps, tous les deux.

M. Jim Gouk: C'est le cas classique où l'ancien devient le nouveau.

L'hon. Charles Hubbard: Pour commencer, j'aimerais remercier tous les membres du comité, au nom du ministre, pour le travail qu'ils ont accompli durant la présente législature. De nombreux problèmes affectent le pays et, malgré ce que les autres en disent, les transports sont probablement un des secteurs les plus importants pour la santé économique du Canada. S'ils ne peuvent compter sur de bonnes infrastructures de transport, les fermiers de l'Ouest, les gens de l'Est et ceux qui empruntent les nouveaux points de passage que nous ouvrons et dont nous faisons la promotion, ne pourront pleinement contribuer à la vitalité économique de notre pays.

Nous savons que ces infrastructures sont déficientes entre l'Ontario et le centre du Canada et des États-Unis. Il s'agit bien sûr d'un problème dont votre comité s'est occupé.

Je voudrais également dire, monsieur le président, que Jim Gouk a contribué, tout comme moi, aux changements en matière de transports effectués entre 1994 et 2000, période durant laquelle nous siégeons à ce comité avec d'autres personnes ici présentes.

Comme vous le savez tous, John Christopher est notre expert en transports. Il en sait sûrement infiniment plus que moi sur le sujet. Il siège à ce comité depuis très longtemps. Depuis que Ray, Jim et moi sommes députés, les comités apprécient votre travail et vos conseils, John.

Jim, je crois qu'il y a eu des moments où j'ai critiqué votre travail — en fait, c'est arrivé la semaine dernière. Cependant, pour avoir siégé à ce comité avec vous pendant de nombreuses années, je peux dire que c'est probablement la seule fois que cela s'est produit.

Au nom du ministre, je tiens à vous exprimer à tous notre reconnaissance. Mais les problèmes demeurent et ils sont de taille.

Parlons maintenant du Pont de Québec, qui préoccupe le Bloc et les Québécois. Je crois que les membres du comité reconnaissent l'importance de ce grand pont, qui traverse le fleuve St-Laurent, et de son histoire. Je ne suis pas ingénieur — je ne sais pas s'il y en a parmi nous —, mais d'après les tragédies qui s'y sont produites et les commentaires de la Société canadienne de génie civil à ce sujet, nous pouvons comprendre son énorme signification sur le plan historique.

Je sais que les témoins du CN ne viendront pas discuter de ce problème avec nous aujourd'hui, mais j'espère que celui-ci est résolu.

Ceci dit, il y a encore beaucoup de pain sur la planche, et les élections seront probablement déclenchées très bientôt. Mes meilleurs voeux de succès à chacun de vous. Comme tout le monde, j'irai braver la tempête et rencontrer les gens qui veulent m'appuyer — et peut-être même aussi, Ray, ceux qui ne le veulent pas.

Je vous remercie encore de votre travail, et je vous souhaite bonne chance pour les prochaines élections.

● (0925)

Le président: Merci à tous.

Monsieur Carrier.

[Français]

M. Robert Carrier: Je m'adresse à ceux qui seront absents ce soir. Je vous remercie tous de cette expérience de travail en comité qui était la première pour moi. J'ai appris beaucoup au cours de cette année. Grâce à l'expérience acquise ici, je serai plus efficace lors de la prochaine législature. Je veux souligner le travail de notre analyste, M. Christopher, ainsi que celui de notre greffier, qui a fait du très bon travail pour le comité.

Ce qui m'a amené au Comité permanent des transports, c'est que je suis ingénieur et nouveau parlementaire. De tous les domaines, c'est celui qui m'intéressait plus particulièrement. Je serai en mesure d'apporter une bonne contribution au cours des années à venir, puisque je me représenterai à la prochaine élection. Nous pensons que nous serons encore plus nombreux. Je salue tous les membres du comité que nous ne verrons pas ce soir, et j'espère vous revoir lors de la prochaine législature.

[Traduction]

Le président: Je ne sais pas de quoi il parle — la prochaine législature.

Ce fut plaisant. Je crois que nous nous sommes bien entendus, et c'est ce qui importe. Bon nombre de comités ont eu ce que j'appellerais des guerres de procédure; ce qui a poussé beaucoup de gens à les éviter. Je crois que cela rend les gens très cyniques à l'égard du système. Nous y avons échappé, et c'est ce qui compte.

Les comités sont censés être une partie de plaisir. Je me souviens de mes débuts, au comité de la justice. Nous avions alors, j'ose le dire, un président très âgé; c'était Warren Allmand. C'est là que j'ai appris que tout voyage doit être une fête. C'est le moment de faire preuve de camaraderie. C'est l'idéal, et je crois que nous avons réussi dans ce comité.

Je vous remercie tous énormément. Merci aussi à George et John, le greffier et l'attaché de recherche les plus dangereux de la Colline. À ceux qui seront présents à la soirée, à 18 h 30, je dis à plus tard.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.